

ACP RENARD

26 allée de la Convention – 33160 ST MEDARD EN JALLES

Tel / fax : 05.56.05.92.78 – mobile : 06.16.46.41.52

CLOTURE PISCINE EMERAUDE Conforme à la norme AFNOR NF P 90 - 306

Pour prévenir les accidents autour des piscines : Une barrière de protection conforme à la norme. Elle est

Poteaux :

- Tube rond de Ø 38 mm
- Acier galvanisé, peinture polyester **vert ou blanc**
autres couleurs sur demande
- Hauteur 1m75 à sceller ou 1m25 sur platine 12x12

Panneaux :

- Acier galvanisé, peinture polyester **vert ou blanc**
- Double fils horizontaux Ø 8mm haut et bas
- Fils verticaux Ø 8mm espacés de 60 mm
- Maille de 50 x 60mm en partie supérieure et inférieure
- Fixation sur poteaux par des pattes de fixation inox .

Portillon sécurisé

- Acier galvanisé, peinture polyester **vert ou blanc**
- Poignée sécurisée avec double action pour ouverture
- charnières à ressort permettant la fermeture automatique
- Hauteur hors sol: 1m25
- Largeur de passage : 1m00
- Cadre : tube de 40 x 40 mm et 40 x 30 mm
- Remplissage : barreaux ø 20 mm
- Poteaux sur patine ou à sceller



Recommandations

- Il est recommandé d'installer la barrière de protection à 1m00 minimum du plan d'eau.
- Il est recommandé de ne pas installer la barrière trop loin du bassin afin de ne pas perdre l'efficacité de la barrière.
- Lorsque la barrière de protection est combinée avec un ou plusieurs murs, ces murs ne doivent pas permettre l'accès à la piscine par leur hauteur (minimum 1m10 entre deux points d'appui).



Dimensions disponibles

	Hauteur	Dimensions
Panneau	1,22 m	0,94 m
Panneau	1,22 m	1,94 m
Poteau sur platine	1,25 m	Ø 38 mm
Poteau à sceller	1,75 m	Ø 38 mm
Portillon	1,25 m	1,00 m